

Conseil métropolitain du 17 décembre 2021

La Métropole Européenne de Lille vote un Programme Pluriannuel d'Investissements dédié à la voirie et aux espaces publics

Un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) pour la période 2022-2026, qui établit les grandes orientations stratégiques en matière de travaux, a été adopté par le Conseil métropolitain. Son élaboration a nécessité un travail d'envergure avec les communes pour identifier et prioriser les actions à mener. Les concertations ont permis d'aboutir à une première planification des travaux et études à engager d'ici fin 2024.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement répond à plusieurs objectifs :

Le réseau métropolitain est très divers : le patrimoine routier est composé d'environ 3 650 km de chaussées, 660 ouvrages d'art et 900 carrefours à feux. L'espace public de la MEL, c'est aussi 9,5 millions de m² de trottoirs. C'est en tenant compte de la nature hétérogène de ce patrimoine, avec des routes très circulées aux allures d'autoroutes et à l'inverse des voies de lotissement ou de « campagne », que plusieurs objectifs prioritaires ont pu être définis.

Ainsi, le Plan Pluriannuel d'Investissement défini a pour ambition de répondre à plusieurs objectifs. Dans un premier temps, il devra permettre d'assurer la bonne conservation du patrimoine routier métropolitain et notamment des ouvrages d'art. Il s'agira également de transformer l'espace public pour répondre aux besoins des habitants, aux enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air. Enfin, l'amélioration du réseau routier structurant est identifiée comme un objectif fort. Ce réseau doit en effet être en capacité de concentrer davantage les flux routiers non reportables sur d'autres modes de transport afin de permettre l'apaisement des centres urbains.

Le développement du réseau cyclable identifié comme priorité

Durant le processus d'élaboration du PPI, des ateliers territoriaux ont été dédiés aux besoins et attentes en matière d'aménagements cyclables. Concernant le réseau de voies vertes, au regard des attentes exprimées, il est apparu nécessaire d'engager les travaux de la « voie verte des facs » avant fin 2024 ainsi que ceux de la voie verte des Weppes avant la fin du mandat. Ces travaux s'ajoutent à un programme de 25 M€ environ qui comprennent par exemple les travaux de la voie verte du Ferrain.

Concernant les équipements cyclables sur voirie, sur les 75M€ prévus sur le mandat, la première programmation permet de lancer 60M€ de travaux avant la fin 2024. Cette programmation doit permettre d'aménager 220 km de réseau. Le linéaire supplémentaire identifié en études est quant à lui d'environ 270 km. Cette programmation cyclable s'intègre dans le schéma directeur cyclable élaboration et complétera le futur Plan de Mobilité de la Métropole.

120 millions d'euros consacrés chaque année au PPI voirie et espaces publics

Le PPI voirie et espace public prévoit une enveloppe budgétaire annuelle de **120M€** pour la période 2022-2026 répartie de la façon suivante :

- **53M€** par an seront dédiés à l'exploitation et au maintien du patrimoine métropolitain ;
- **32M€** par an seront dédiés aux aménagements de proximité qui répondent aux besoins des habitants ou aux enjeux de résilience du territoire ;
- **20M€** par an pour la réalisation des développements ou transformation nécessaires du réseau principal ;
- **15M€** par an dédié au maintien et développement des équipements cyclables.

Quelques exemples de projets inscrits au PPI

- Reconstruction et réaménagement de rue de la Malcense à Tourcoing



Le réaménagement de cet axe a été identifié comme prioritaire par la ville de Tourcoing. L'opération concernera l'ensemble de la rue de la Malcense entre le Boulevard de l'Égalité et l'intersection avec les rues Hentgès et docteur Dewyn. L'aménagement prévu repose sur une configuration en zone 30 et la sécurisation de l'espace public (mise en sécurité des trottoirs, et traversées piétonnes, mise en œuvre d'aménagements cyclables etc...), la rénovation de la chaussée et des trottoirs et la végétalisation de la rue. Le début des travaux est prévu d'ici la fin d'année 2022. Le montant de l'opération s'élève à 2,4M€ TTC.

- Reconstruction de la passerelle de l'Allumette à Croix

Au regard de l'âge de la passerelle et de son état de vétusté, la passerelle de l'Allumette va être entièrement démolie et reconstruite. La nouvelle structure permettra d'assurer la sécurité des usagers, de maintenir un itinéraire piéton faisant la liaison entre les quartiers Centre et Mackellerie. Le démarrage des travaux est prévu pour la fin d'année 2022. Le budget des travaux est évalué à 2M€ TTC. A terme, le réaménagement des espaces publics avoisinants (rues des Ogiers, du Pont et Charles Saint-Venant) permettra d'améliorer le cheminement des piétons et cyclistes. Cette seconde phase interviendra à l'horizon 2023-2024.

- Reconstruction de la passerelle des Rouges Barres à Marcq-en-Barœul



La passerelle des Rouges Barres nécessite elle aussi une reconstruction complète en raison de son état dégradé. Elle va être entièrement démolie puis reconstruite à proximité ; De part et d'autres de l'ouvrage, des cheminements seront réalisés afin de rétablir l'accès piéton à la passerelle. Compte tenu de sa localisation, celle-ci sera en outre équipée d'ascenseurs afin de rendre l'accès possible pour les personnes à mobilité réduite. La nouvelle passerelle sera accompagnée par une requalification des espaces publics attenants. L'opération s'élève à un montant de 2,5M€ HT avec un objectif de démarrage des travaux en 2023.

A PROPOS DE LA MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr

 [@MEL_Lille](#)

 [@metropolelille](#)

CONTACTS PRESSE

Agathe Lavalée

Attachée de presse

alavalee@lillemetropole.fr

03 20 21 23 50

06 30 46 40 17

Clémence Tesson

Attachée de presse

ctesson@lillemetropole.fr

03 20 21 22 76

06 30 46 23 35